

Groupe de travail « Appui Institutionnel au Secteur Agricole »

Entretien avec Florence Lasbennes

Chargé de mission, foncier, post-conflits et développement local (depuis septembre 2003)

Ministère des affaires étrangères

Direction de la coopération technique

Sous-Direction du Développement Economique et de l'Environnement

Bureau des politiques agricoles et de la sécurité alimentaire

Date : 20.01.2004

Lieu : MAE, Paris

Avec : A.Lhomme, animation du groupe de travail

Objet

Cet entretien avait pour but de recueillir le point de vue d'une assistante technique¹ sur le champ thématique de l'appui institutionnel, et ses attentes vis-à-vis du groupe de travail.

Expériences antérieures

- Chargée d'étude au bureau DCT/EPS (en attente de départ), finalisation de la plaquette sur les agricultures subsahariennes, bilan sur le financement de l'appui à la recherche agricole sur 10 ans, étude sur le foncier et le pastoralisme, suivi des publications et de la diffusion.
- Poste Junior au Mali, Cellule de Planification et des Statistiques (CPS) du Ministère du Développement Rural, en charge de l'appui au suivi des questions foncières en milieu rural. Puis poste transformé en AT.
- Chargée d'études à l'ENSA de Rennes, animation d'un travail de capitalisation sur la médiation.

Comment définissez-vous l'appui institutionnel ?

L'appui institutionnel ne se limite pas aux institutions d'Etat (ministères), il est à comprendre dans un sens plus large, qui englobe l'ensemble des acteurs présents dans un domaine donné.

La personne en poste en appui institutionnel n'a aucune légitimité à imposer son avis sur les questions abordées, elle doit développer les capacités des acteurs à se forger leur propre avis, en accompagnant la réflexion d'un bagage méthodologique.

Illustration : Le poste à la CPS comprenait une part d'appui institutionnel :

- 1) Travail de renforcement des capacités des acteurs pour intégrer et appréhender les problématiques foncières dans les réflexions de chacun.
- 2) Appui technique et méthodologique : méthodes de médiation et d'animation d'un groupe de concertation.

Ce travail s'est fait autour de 4 types d'acteurs présents, à savoir :

- les OP
- les collectivités territoriales
- l'administration
- les autorités coutumières

Le travail a consisté à construire des points de rencontre afin de favoriser une compréhension mutuelle entre ces 4 acteurs tout en renforçant les capacités de réflexion propre à chacun en arrière plan.

¹ Les propos exprimés n'engagent que leur auteur, et non l'organisme pour lequel il travaille.

Les thématiques de l'appui institutionnel

L'appui institutionnel au secteur agricole embrasse l'ensemble des thématiques du développement rural. L'intérêt de chacun est guidé par les problématiques propres aux acteurs / institutions auxquels on apporte un appui.

Les questions en appui institutionnel sont davantage d'ordre méthodologique et de positionnement personnel à adopter, il faut savoir trouver l'équilibre entre une forte implication et un recul nécessaire à avoir.

Les attentes par rapport au groupe de travail

- Le travail en réseau est un outil intéressant, si les personnes concernées incorporent et mettent en valeur les infos et les réflexions menées, dans leurs échanges avec leurs partenaires. Il faut des groupes de travail locaux.
- Une information synthétique et pratique sur où trouver quel type d'information (renvoi à des pages Web précises).
- Des échanges sur l'organisation et la façon de faire des différents projets dans chaque pays.
- Une visibilité sur les actions des autres bailleurs.